

AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

Infirmier·ère auxiliaire à l'hébergement (Liste de rappel - jour ou nuit)

Temporaire, syndiqué

Horaire : 10.75 heures par quart (**Jour** : 7h00 à 19h15 – **Nuit** : 19h15 à 7h00)

Salaire : entre 27,11 \$ et 39,02 \$ de l'heure, selon l'expérience, plus les primes

Numéro : 2025-50

Date d'affichage : 3 au 16 avril 2025, 16 h 00

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du·de la gestionnaire responsable du milieu de vie (GRMV), la personne titulaire du poste contribue à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodigue des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir, de prévenir la maladie et de fournir des soins palliatifs dans une perspective de système modulaire de prestation de soins. Il·elle travaille à l'amélioration continue de la qualité des soins et services, de la gestion des risques, de la prévention et promotion de la santé et de la sécurité au travail afin de préserver un milieu de vie et une approche optimale.

**La description complète des tâches est disponible sur demande.*



CONSEIL DE LA NATION
HURONNE-WENDAT

EXIGENCES

- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec (une preuve doit être fournie annuellement à la direction);
- Certification R.C.R. à jour;
- Expérience en soins d'hébergement de longue durée (atout);
- Expérience de travail en gériatrie (atout);
- Connaissance du français écrit et parlé;
- Connaissance des logiciels de soins (Clinibase, etc.) (atout);
- Intérêt à travailler avec les personnes âgées;
- Connaissance de l'approche milieu de vie;
- Connaissance de la culture huronne-wendat (atout).

AVANTAGES SOCIAUX

- 6 % de vacances
- 5 % de maladies/obligations familiales
- 4 % de prime de fin de semaine
- 4 % de prime d'hébergement
- 11 % de prime de nuit
- Indemnité pour les 13 journées fériées rémunérées
- Indemnité payée durant la période des fêtes

QUALITÉS REQUISES

- Autonomie
- Communication efficace
- Discrétion
- Respect de la confidentialité
- Dynamisme
- Écoute et empathie
- Esprit d'équipe
- Esprit d'analyse
- Jugement
- Sens de l'observation
- Sens des relations interpersonnelles
- Sens des responsabilités

POUR POSTULER

Date limite : 16 avril 2025, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation huronne-wendat

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) G0A 4V0

rh@wendake.ca

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.

ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNHW syndiqué·e·s SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation huronne-wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employé·e·s temporaires du CNHW
- 4) À la population